



CC de la Baie du Cotentin (Siren : 200042729)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Carentan-les-Marais
Arrondissement	Saint-Lô
Département	Manche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2014
Date d'effet	01/01/2014

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Pierre LHONNEUR

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	2 Le Haut Dick
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	50500 CARENTAN
Téléphone	02 33 71 90 90
Fax	02 33 42 74 29
Courriel	contact@ccbdc.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	23 998
-----------------------------	--------

Densité moyenne 79,26

Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
50	Appeville (215000167)	179
50	Audouville-la-Hubert (215000217)	83
50	Auvers (215000233)	685
50	Baupte (215000365)	438
50	Beuzeville-la-Bastille (215000522)	147
50	Blosville (215000597)	310
50	Boutteville (215000704)	77
50	Carentan-les-Marais (200085579)	10 737
50	Étienville (215001777)	380
50	Hiesville (215002460)	62
50	Liesville-sur-Douve (215002692)	210
50	Méautis (215002981)	659
50	Neuville-au-Plain (215003732)	95
50	Picauville (200063139)	3 343
50	Saint-André-de-Bohon (215004458)	341
50	Sainte-Marie-du-Mont (215005091)	743
50	Sainte-Mère-Église (200087138)	3 159
50	Saint-Germain-de-Varreville (215004797)	119
50	Saint-Martin-de-Varreville (215005174)	193
50	Sébeville (215005711)	33
50	Terre-et-Marais (200058428)	1 310
50	Tribehou (215006065)	544
50	Turqueville (215006099)	151

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement non collectif <i>compétence optionnelle : assurer les contrôles obligatoires des installations d'assainissement non collectif, définis par la réglementation et la législation en vigueur.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- Autres actions environnementales <i>nettoyage des plages, actions de gestion des espaces naturels littoraux menées dans le cadre du syndicat mixte des espaces littoraux (SYMEL), réalisation des études, des visites techniques approfondies, des études de dangers relatives aux ouvrages de défense contre la mer au sens du décret 2007-1735 du 11 décembre 2007, dans le cadre du programme pluriannuel défini et décidé par le conseil communautaire, conduite éventuelle d'une étude spécifique sur la problématique d'érosion du cordon dunaire, réhabilitation ou déplacement d'ouvrages anthropiques de défense contre la mer existants</i>

reconnus d'intérêt communautaire dans le cadre d'un programme pluriannuel défini et décidé par le conseil communautaire

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- Activités sanitaires

aménagement, entretien et gestion immobilière d'un pôle de santé libéral et ambulatoire

- Action sociale

définition et mise en œuvre d'une politique communautaire (dans le cadre de la politique contractuelle menée notamment par la CAF et la MSA) en faveur de la petite enfance (ram, crèche, lieux d'accueil parents enfants) de l'enfance (ALSH, extra- scolaires, animations), et de l'accueil péri-scolaire limité au mercredi après-midi et au vendredi soir . Il est à noter que les communes membres conserveront quant à elle l'accueil périscolaire des autres jours de la semaine, soutien aux centres sociaux du territoire, soutien et participation aux actions de coordination gérontologique portées par le SAG et le CLIC, contingent départemental d'aide sociale : reversement de la compensation de la DGF liée au transfert du contingent départemental d'aide social à la communauté de communes par les communes membres.

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

touristique, d'habitat ou d'équipement, dans le cadre de la politique locale de développement et soutien aux activités et supra-communautaire, notamment la construction d'un abattoir public et ses locaux annexes marché aux bestiaux (fonctionnement et investissement)

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Activités péri-scolaires

- Activités culturelles ou socioculturelles

soutien à des manifestations promotionnelles à caractère social, culturel ou sportif

- Activités sportives

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Transport scolaire

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

élaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics du diagnostics des établissements recevant du public appartenant à la communauté de communes ou ses communes membres

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Infrastructures

- Ports

- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires

Autres

- Gestion d'un centre de secours

- NTIC (Internet, câble...)

aménagement de l'espace pour la conduite d'intérêt communautaire à savoir le soutien au développement du haut débit numérique

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Création et gestion des maisons de services au public

compétence ajoutée au titre des compétences optionnelles au point B6 des statuts

- Autres

aménagement, entretien et gestion immobilière des casernes de gendarmerie situées sur le territoire, fourrières animales communautaires actions en faveur du maintien et du développement de la gare ferroviaire de Carentan actions d'intérêt supra communautaire par adhésion au syndicat mixte du Cotentin

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
50	SM pour l'opération de revitalisation rurale du seuil du Cotentin (200009116)	SM fermé	37 264
50	SM du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin (255002552)	SM ouvert	389 499
50	SM Espaces littoraux de la Manche (255001737)	SM ouvert	384 597
50	SM Manche numérique (255003592)	SM ouvert	541 134
50	Syndicat de RP intercommunal VIRIDOVIX (200083814)	SM fermé	26 674
14	Pôle métropolitain Caen Normandie Métropole (200051183)	Pôle métrop.	1 177 728
50	SM SCOT du Pays du Cotentin (255003477)	SM fermé	209 944
50	SM du Point Fort (255003063)	SM fermé	121 760

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)